



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Ristigouche Partie-Sud-Est tenue le jeudi 16 avril 2015, à 19h, à la salle du conseil du Centre F.P. Adams.

Étaient présents : Mmes Brigitte Kenny, conseillère
Antoinette Boilard-Lord
M. Roger McGrath, conseiller
Était absent : M. René Arseneault

Quorum : le quorum est constaté.

Monsieur Francois Boulay, maire, préside la séance et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

15-04-12 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. François Boulay fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par : M. Roger McGrath

Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le jeudi 16 avril 2015 soit accepté tel que présenté.

15-04-13 ENTENTE HORS COURS DANS LE DOSSIER DE MADAME SUZANNE BOURDAGES

ATTENDU QUE le 10 avril 2015, la municipalité de Ristigouche Sud-Est représenté par le maire Francois Boulay ait participé à une séance de conciliation dans le dossier de la plainte de destitution en vertu du Code municipal du Québec déposé par Madame Suzanne Bourdages à la Commission des relations de travail du Québec ;

ATTENDU QUE l'exercice de conciliation a permis l'atteinte d'une entente hors cours entre la plaignante et la municipalité ;

ATTENDU QUE le conseil municipal ait fait l'examen des éléments de l'entente, discutés et échangés à fond sur les conséquences des obligations contenu dans la dite entente ;

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par : M. Roger McGrath

Et résolu unanimement

QUE la municipalité de Ristigouche Sud-Est accepte la conclusion et le contenu de l'entente « Reçu-Quittance et Transaction », tous ses articles et conditions incluant l'obligation liée de confidentialité issu de la session de conciliation du 10 avril 2015 devant la Commission des relations du travail du Québec dans le dossier de la plainte de destitution de Madame Suzanne Bourdages.

15-04-14 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h20, Mme Antoinette Boilard-Lord propose de lever la séance.

Accepté.

François Boulay
Maire